

Bruxelles, le 2 octobre 1997.
D1/2466

LETTRÉ-CIRCULAIRE AUX REVISEURS

Madame,
Monsieur le Reviséur,

Concerne : gestion du risque de taux d'intérêt.

Je vous transmets en annexe une copie de la circulaire D1 97/7 du 2 octobre 1997 adressée aux établissements de crédit.

Puis-je vous demander de me faire part, dans vos prochains rapports, de vos observations *concernant la mesure dans laquelle la gestion du risque de taux d'intérêt des établissements de crédit auprès desquels vous exercez une mission révisorale, répond aux principes énoncés dans le document de Bâle "Principles for the Management of Interest Rate Risk", joint à la circulaire précitée.*

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréeer, Madame, Monsieur le Reviséur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,



J.-L. Duplat.

Annexes